



**Une dynamique
récente de valorisation
du patrimoine
pour mieux rayonner**



Le territoire du Grand Clermont est caractérisé par une grande diversité de paysages et de bâtis qui confèrent à ce secteur un intérêt certain. Ces unités paysagères et bâties telles que la chaîne des Puys, la Limagne, le Val d'Allier sont réparties autour de deux unités urbaines emblématiques : les villes de Riom et de Clermont-Ferrand.

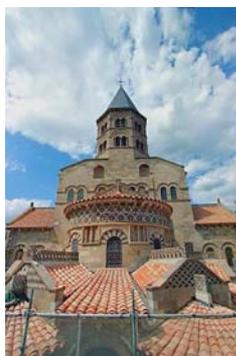
Ces ensembles ruraux et urbains constituent une offre patrimoniale conséquente et très diversifiée. Cette offre est bien répartie sur le territoire du Grand Clermont et peut devenir un vecteur d'attractivité territoriale.

Un patrimoine architectural et urbain remarquable insuffisamment reconnu et préservé

Tant sur le cœur d'agglomération que sur la périphérie, le Grand Clermont dispose d'un patrimoine architectural notable. Cependant, si l'art roman auvergnat connaît un rayonnement national et international, les autres périodes ne bénéficient pas de la même renommée alors même que ce patrimoine est très riche et remarquable.

Clermont Ferrand présente l'originalité d'une ville constituée de deux pôles patrimoniaux :

- **Clermont** reconnue pour ses édifices religieux emblématiques tels que l'église Notre-Dame du Port classée au patrimoine mondial de l'Unesco et la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, mais aussi pour son patrimoine architectural méconnu très varié : patrimoine gallo-romain, habitat civil médiéval et renaissance, Hôtels particuliers du XVIII^{ème} siècle tels que l'hôtel de Chazerat, siège de la DRAC et l'hôtel de Grandseigne, site de l'hôtel-dieu, immeubles de rapport du XIX^{ème} siècle, architectures du XX^{ème} siècle telles que le Sanatorium de Sabourin, les pistes des usines Michelin, l'œuvre de Valentin Vigneron, des villas Art-Déco...



Notre Dame du Port

Source : romanes.com



Cathédrale Notre Dame de l'Assomption

Source : romanes.com

- **Montferrand** possède un centre historique très riche correspondant à une ancienne ville bourgeoise médiévale et ses remparts qui font l'objet d'un projet de mise en valeur porté par la commune de Clermont-Ferrand.

Ce noyau urbain est riche de demeures des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles et d'hôtels particuliers gothique et renaissance comportant encore de nombreux décors intérieurs de grande qualité. Cet ensemble urbain est protégé par un secteur sauvegardé qu'il est toujours possible d'actualiser pour encore mieux répondre aux enjeux urbains actuels.



les remparts de Montferrand

source : DDE63

Riom, avec son bourg antique à fondement religieux, est devenu capitale administrative royale d'Auvergne au XIII^{ème} siècle dont subsiste la Sainte Chapelle et la tour de l'horloge. Après la Révolution, elle conserve une fonction judiciaire et obtient la création de la cour d'Appel.

Cet ensemble urbain remarquable dominé par l'architecture renaissance et classique du XVIII^{ème} siècle est protégé par un secteur sauvegardé révisé en 1999.



la Sainte chapelle

source : riom.net



la tour de l'horloge

source : riom.net

Un patrimoine médiéval de qualité à revaloriser dans les bourgs centre :

Les communes périphériques offrent également une richesse et une grande qualité architecturale : la ville ancienne de Billom, les villages vigneron (comme par exemple Chateaugay, Corent, Aubière, Veyre Monton), les forts villageois (comme par exemple La Sauvetat, Reignat, Chas), le château féodal de Tournoël, le bourg de Saint Saturnin classé parmi les plus beaux villages de France, les édifices religieux tels que l'abbaye de Mozac, de Beaugard l'évêque et des châteaux comme le Prieuré à Saint-Dier d'Auvergne.



maison à Billom

source : stdb-auvergne.com



maison vigneronne

source : billom.com



fort villageois de Chas

source : stdb-auvergne.com



Abbaye de Mozac

source : villagedefrance.free



Saint saturnin

source : romanes.com



Prieuré à Saint Dier d'Auvergne

source : stdb-auvergne.com

La pierre noire, pierre de lave grise, spécificité peu connue au niveau national

L'utilisation de ce matériau volcanique (pierre inaltérable qui résiste aux intempéries) pour la construction constitue une particularité au niveau national et même européen. Sa mise en œuvre a donné lieu au développement d'un savoir-faire local spécifique allant de l'extraction à la taille et à la mise en œuvre de ce matériau de construction. Le travail de la "pierre de lave d'Auvergne" installé depuis longtemps à Volvic est aujourd'hui mis en valeur notamment par la Maison de la pierre qui fait l'objet d'une restructuration et par l'école départementale d'architecture de Volvic.

Cet établissement existe depuis 1820 et est destiné aux savoirs-faire et aux arts appliqués des métiers de la pierre. Le périmètre de recrutement est de niveau national (30 élèves par an) et de nouveaux objectifs pédagogiques sont en cours d'élaboration eu égard notamment aux enjeux économiques et patrimoniaux de cette filière.

Matériau de construction autrefois emblématique, il est aujourd'hui rejeté car bien souvent encrassé par la pollution industrielle du XIX^{ème} siècle alors même qu'il a permis le développement d'une architecture monumentale et d'accompagnement de très belle facture pouvant rivaliser avec les productions des autres grandes villes comme Nantes, Rennes, Paris, Lyon, Montpellier, ...



maison de la pierre à Volvic

Sur le plan économique, cette filière demeure toutefois insuffisamment adaptée au regard des enjeux patrimoniaux et urbains. Pour pérenniser puis offrir de nouvelles perspectives à ce matériau local (matériaux de sols pour les espaces publics, technique de ravalement appropriée...), des progrès techniques doivent être réalisés et valorisés.

A ce titre, il convient de signaler que le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne vient d'obtenir en 2007 la labellisation nationale au titre des pôles d'excellence rurale (PER) sur un programme visant à rétablir, dynamiser et coordonner les différentes étapes de l'exploitation maîtrisée de la filière volcanique.

Ce projet tend à maintenir et redéployer le tissu artisanal et à revaloriser le marché de l'emploi. A ce titre, l'engagement porte sur 50 emplois créés et 80 emplois maintenus.

L'investissement global de ce projet est évalué à 2 955 998€ et la participation de l'État est de 650 000€. Sa réalisation porte sur les années 2007 à 2009.

Un patrimoine thermal insuffisamment reconnu

Le développement du thermalisme dans la région a contribué à la réalisation de nombreuses architectures de villégiature typiques des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. La richesse de cet éclectisme architectural a enrichi le corpus patrimonial de nouveaux équipements exemplaires (Thermes, parcs, hôtels, casinos...). Les deux stations thermales Châtel-Guyon et Royat situées dans le périmètre du Grand Clermont bénéficient de cet héritage qui constitue un réel capital architectural.



Châtel-Guyon

source :auvergne-thermal.com



Royat

source :auvergne-thermal.com

Aujourd'hui, une baisse de la fréquentation des thermes menace ce patrimoine néanmoins remarquable (des hôtels et des immeubles d'hébergements meublés ferment et risquent alors d'être délaissés voir disparaître).

Cependant ce patrimoine peut constituer un réel atout touristique par sa restauration, sa réhabilitation, sa reconversion, son interprétation contemporaine et sa rénovation urbaine¹.

Des actions emblématiques de valorisation et d'appropriation demeurent toutefois à envisager pour assurer le devenir de ces ensembles remarquables comme cela a été développé par d'autres villes dans le cadre de ZPPAUP (côte basque,...).

Un patrimoine industriel aux enseignes mondialement connues

Les différents sites de l'entreprise Michelin (plus particulièrement les bâtiments d'essais pneumatiques situés au carrefour des pistes et les cités d'hébergements pour les ouvriers) et l'exploitation des eaux de Volvic, présents sur le territoire du Grand Clermont, constituent des exemples intéressants de patrimoine industriel. Ces ensembles pourraient faire l'objet de valorisations spécifiques telles que les réalisations entreprises dans l'Est et le Nord de la France autour du patrimoine industriel minier et sidérurgique. De tels projets permettraient ainsi de diversifier l'offre patrimoniale tout en contribuant à une ré-appropriation collective de l'histoire industrielle de ce territoire qui démontre l'existence locale de savoirs-faire, de technologies spécifiques et de prise en compte de l'identité ouvrière. A ce titre, les cités Michelin constituent des exemples très intéressants d'habitat social qualitatif réalisés par un entrepreneur soucieux d'hygiène et de confort pour ses employés.

De même, les bâtiments en béton des pistes de Cataroux sont des constructions emblématiques du XX^{ème} siècle pouvant tout à fait faire l'objet de démarche de protection (label patrimoine XX^{ème} siècle, protection au titre des Monuments Historiques, ...) et de valorisation.



pistes de Cataroux

source : DDE 63



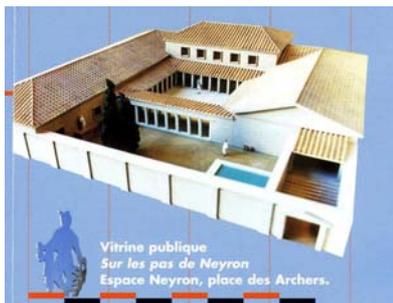
source Volvic

source :auvergne-thermal.com

¹ Communiqué de presse du Conseil Régional d'Auvergne pour la journée du colloque de Vichy

Des richesses archéologiques d'un intérêt majeur reconnues internationalement par les experts

Le Grand Clermont bénéficie de sites exceptionnels d'intérêt majeur. Certains d'entre eux jouissent d'une notoriété internationale. C'est particulièrement le cas pour les trois oppidums arvernes de Gergovie, Corent et Gondole, le temple de Mercure situé au sommet du Puy de Dôme mais aussi Augustonemetum, chef-lieu de cité gallo-romain devenu Clermont-Ferrand, qui abrite des vestiges remarquables (les vestiges des villas Domus Neyron et Domus Sablon). Les collections muséographiques sont riches et pour certaines uniques (série de vases gaulois à décor peint zoomorphe, vêtements gallo romains des Martres de Veyre).



site de Gondole : cavaliers et chevaux, *source : inrap.fr*

Pourtant, l'ensemble des richesses archéologiques n'est pas visible par le grand public, faute de place au musée d'archéologie Bargoin. Aussi, de nombreux objets sont entreposés dans les bâtiments de la DRAC à Clermont-Ferrand. De plus, la fréquentation du musée Bargoin est faible (45 000 visiteurs de 2004 à 2006), contrairement à d'autres musées nationaux gallo-romains comme par exemple celui de Saint-Romain en Gal (70 000 visiteurs /an). De même, Gerzat bénéficie de la présence d'une nécropole de l'âge de bronze reconnue par les experts comme la plus belle d'Europe occidentale, mais très peu connue du grand public.

Un patrimoine naturel et paysager exceptionnel

La chaîne des volcans : une opération grand site de France

La Chaîne des Volcans d'Auvergne, avec notamment l'emblématique Puy de Dôme, attire chaque année 400 000 visiteurs. Il est le 2^{ème} site naturel le plus visité en France après le Mont St Michel. Pour protéger durablement et mettre en valeur ce site, une opération de labellisation "grand site de France" est en cours. Ce label a déjà été octroyé à des lieux prestigieux comme la pointe du Raz, le Pont du Gard ou la Montagne Sainte-Victoire.

De plus, le Conseil Général porte le projet de liaison par train à crémaillère pour accéder au sommet du puy de Dôme. Ce projet participera au renforcement de l'économie touristique (cf. chapitre 3).



Puy de Dôme

source : DDE 63



chaîne des Puys & site de Vulcania

source : DDE 63

Gergovie, un potentiel de rayonnement pour l'agglomération clermontoise



site de Gergovie (casque gaulois),

source : DDE63

Parmi les autres sites naturels, le site de Gergovie, visité par 200 000 personnes chaque année, soulève la question de la valorisation de ses potentiels culturel, scientifique et touristique et de son intégration dans un réseau de sites archéologiques (temple de Mercure et oppida de Corent et Gondole) , qui sont autant de contributions au rayonnement et à l'attractivité du Grand Clermont.

Gandaillat, un site géologique exceptionnel à valoriser

Situé à l'entrée est de l'agglomération, en bordure d'autoroute, l'ancienne carrière de Gandaillat constitue un patrimoine géologique exceptionnel car il représente une synthèse du fossé de Limagne avec trois centres d'intérêt : c'est un livre ouvert à la fois sur les phénomènes de sédimentation, de tectonique et de volcanisme.

En 2006, plus de 6 500 visiteurs (chercheurs, enseignants, étudiants et lycéens) ont visité ce site.

De plus, Gandaillat est le seul site en Europe (et l'un des seuls sites au monde avec les Etats Unis et l'Australie) où l'on peut observer en place des stromatolites, formations bactériennes fossilisées dépositaires des premières traces de vie sur Terre. S'agissant d'un sujet très actuel de la recherche paléontologique , Gandaillat reçoit actuellement la visite de chercheurs en provenance de toute l'Europe.

Par ailleurs, le site de Gandaillat offre, aux portes de Clermont-Ferrand, un panorama de grande qualité qui gagnerait à être valorisé et exploité.

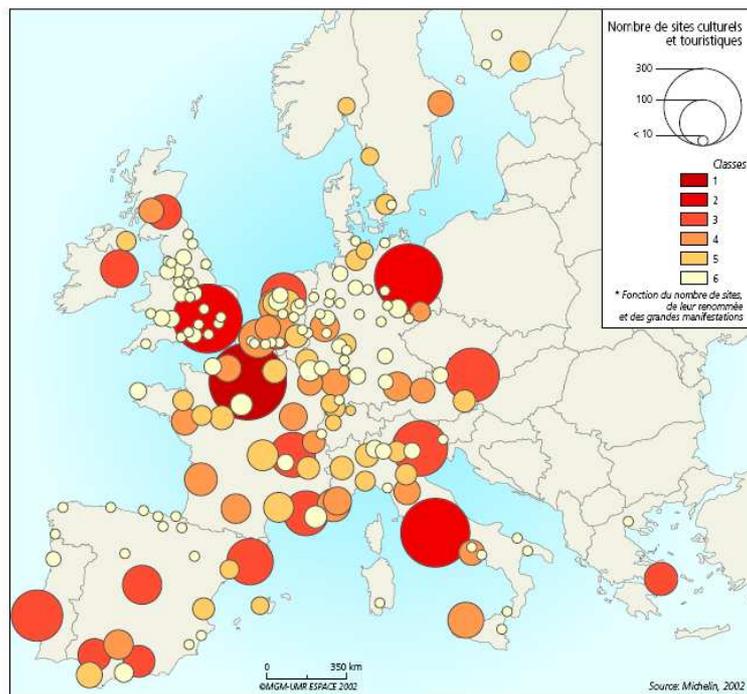
L'Etat, propriétaire de la carrière, recherche actuellement une collectivité ou un organisme à même de valoriser ce site.



Source : Photo DDE 63

Une offre patrimoniale importante sous exploitée

Tous ces éléments placent la métropole clermontoise à un bon niveau en terme d'offres patrimoniales proches d'autres métropoles régionales. Toutefois cette offre patrimoniale est insuffisamment exploitée en l'absence de projets de mise en valeur et de mise en réseaux et de médiation garantissant son appropriation locale et son usage touristique. L'économie locale qui pourrait ainsi être générée par ces activités directes et indirectes est par conséquent peu développée sur le territoire du Grand Clermont et l'attractivité territoriale qui en résulterait sous exploitée.



remarque : la carte ci-dessus - issue du rapport de la DATAR de 2003 - prend en compte à la fois les sites culturels et touristiques (sites historiques, monuments, châteaux, parcs mais aussi festivals et manifestations d'envergure internationale)².

Le label « villes et pays d'art et d'histoire »...

Le label « villes et pays d'art et d'histoire » est attribué depuis 1985 par le ministère de la culture aux villes ou pays s'engageant dans une politique d'animation et de valorisation du patrimoine et de la culture. Cet engagement est fixé par convention élaborée avec la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA), les directions régionales (DRAC) et les collectivités concernées. Les communes signataires de cette convention obtiennent un soutien financier et technique de la part du ministère.

Sur le Grand Clermont, seul le pays de Riom (Riom, Marsat, Mozac) est labellisé « pays d'art et d'histoire ».

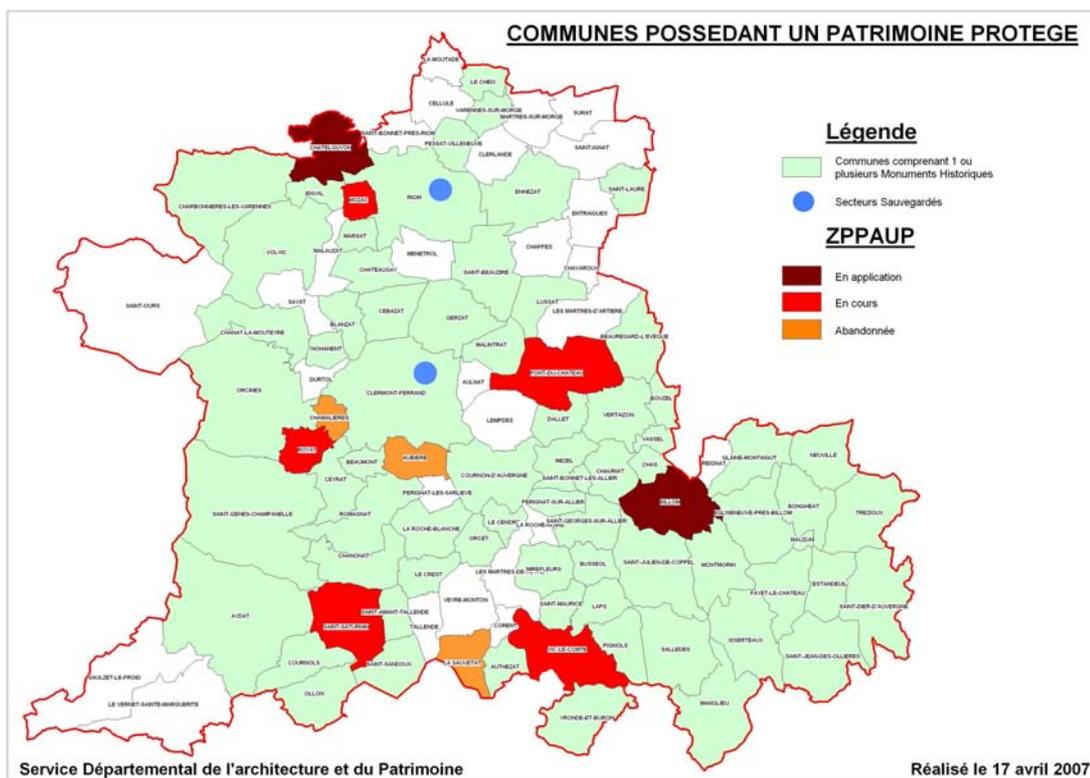
² Les chiffres de fréquentation des sites touristiques du territoire du Grand Clermont sont évoqués dans le chapitre développement économique

Des villes comme Saint-Etienne ou comme Saint-Flour moins reconnues que Clermont-Ferrand pour son patrimoine historique sont néanmoins labellisées « villes et pays d'art et d'histoire », ce qui contribue à leur attractivité.

La ville de Clermont-Ferrand, elle, a perdu ce label depuis 2005 alors même qu'une labellisation de la ville de Clermont-Ferrand est tout à fait pertinente au regard de la richesse de son patrimoine. Une telle démarche nécessiterait d'être relancée et étendue à l'ensemble de grand clermont afin de structurer l'offre patrimoniale et développer le tourisme.

Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)

Les ZPPAUP sont des outils qui permettent depuis 1983 la valorisation du patrimoine, par le biais d'une gestion décentralisée partagée entre l'Etat et les collectivités, des enjeux urbains et patrimoniaux d'une ou de plusieurs communes. Cet outil, issu d'une étude patrimoniale détaillée de la commune, est co-financé par le ministère de la culture et de la communication et permet à la collectivité concernée de définir en amont et a priori les règles architecturales et urbaines à mettre en œuvre pour valoriser son territoire.



Sur le Grand Clermont, des ZPPAUP sont en cours d'étude (Mozac, St-Saturnin, Pont-du-Château, Royat ...). D'autres communes présentant un patrimoine urbain ou rural intéressant gagneraient à s'engager dans ce type de démarche partenariale : Clermont-Ferrand et son centre ancien, Chateaugay, Chatel-Guyon, St-Dier d'Auvergne, ... De telles démarches profiteraient au développement de ces communes et contribueraient ainsi à la valorisation de leur patrimoine lors des opérations de réhabilitation et d'aménagements urbains.

Aménager pour valoriser le cadre bâti et l'architecture

L'urbanisme clermontois, peu ambitieux tout au long des siècles, n'a pas contribué à la mise en valeur de son patrimoine contrairement à d'autres métropoles qui ont su lancer très tôt ces dynamiques urbaines (Montpellier et la place de la Comédie, Nancy et sa place Stanislas, Lyon et ses immeubles haussmanniens). Ces villes ont su tirer profit de leur patrimoine et connaissent aujourd'hui un rayonnement national.

Pourtant, le patrimoine clermontois est comparable à celui de ces villes et tout aussi remarquable.

Parce que Clermont-Ferrand porte l'image urbaine du Grand Clermont, parce que cette image est le moteur du rayonnement et de l'attractivité, la ville se doit d'être exemplaire. Ainsi elle entraînera dans son sillage les autres cœurs de villes, conférant ainsi au territoire du Grand clermont une réelle dynamique patrimoniale et créatrice.

Trop longtemps, son urbanisme fonctionnel et technique n'a pas suffisamment associé aménagement urbain et patrimoine.

Alors que les perceptions lointaines dévoilent des paysages grandioses, les entrées de villes, les voiries et les espaces publics ne composent pas avec le patrimoine et même parfois le cachent voire même dans certains cas lui portent atteinte ou le détruisent. La mise à jour du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Montferrand et la mise en place d'une ZPPAUP sur le plateau central permettraient de conforter cette dimension et de conférer à Clermont-Ferrand une image dynamique et qualitative, facteur d'attractivité territoriale.



Rue Pasteur : L'aménagement technique de la voirie ne met pas en valeur le bâti de qualité.

Source : DDE63



Hôtel dieu caché par des immeubles

Source : DDE63

Néanmoins, la municipalité de Clermont-Ferrand a pris conscience de la nécessité de cette mise en valeur par une requalification urbaine. Aussi, aujourd'hui, Clermont-Ferrand amorce cette dynamique avec notamment la nouvelle place de Jaude, la place de la Victoire et les aménagements urbains autour du tramway.

Cette démarche doit toutefois se poursuivre et être développée notamment sur des sites urbains à enjeux tels que l'Hôtel Dieu et les abords du futur hôpital NHE. La ville doit en effet pouvoir se restructurer et se densifier tout en composant avec son patrimoine bâti et paysager.



Place de Jaude

source : clermont-ferrand.fr



Aménagement autour du tramway

source : clermont-ferrand.fr

Toutefois ces nouvelles orientations doivent se confirmer sur l'ensemble du territoire du Grand Clermont en mettant en œuvre des opérations d'aménagements intégrant en amont la dimension patrimoniale des lieux (OPAH à volet patrimonial, réhabilitations, requalification des espaces publics) et en développant des architectures contemporaines qualitatives liant mémoire et projet architectural et urbain. Le développement de programmes qualitatifs dans le cadre d'opérations patrimoniales devraient également être soutenu pour favoriser une mixité sociale et fonctionnelle du cadre bâti tel que cela a pu être développé par exemple dans le centre ancien de Bayonne.



Tendances

Pourtant, aujourd'hui, malgré les richesses et le fort potentiel du territoire du Grand Clermont, le cœur de l'agglomération est perçu comme industriel et noir, image caricaturale encore prégnante et le bâti des centres ville est souvent délaissé au profit de constructions neuves implantées en périphérie des bourgs.

Toutefois, une dynamique positive s'amorce par une prise de conscience collective. Les tendances de mise en valeur des atouts de ce territoire se traduisent notamment par :

Un début de mise en valeur des richesses archéologiques :

En effet, les collectivités (Région, Département et Clermont-Communauté et les communes) ont récemment pris conscience de l'intérêt de ce patrimoine par des mises en valeur des sites les plus importants comme Gergovie. L'accessibilité du public au temple de Mercure est envisagée et d'autres sites majeurs pourront l'être. Cette offre très appréciée a déjà été réalisée dans d'autres régions (Bibracte, Baux de Provence, Lunel, Murvielle lez Béziers) et connaît un vif succès.

Une valorisation touristique de certains monuments au travers des actions suivantes :

la politique conduite par le ministère de la culture au niveau régional avec notamment :

- le soutien à la restauration des monuments majeurs (Notre-Dame-du-Port en phase de restauration intérieure, cathédrale de Clermont-Ferrand, ...),
- la coordination des « journées du patrimoine » au niveau régional par la DRAC,

la promotion du patrimoine monumental par la municipalité de Clermont-Ferrand via la médiation culturelle (campagnes de communication en 2006, visite de l'Hôtel de Grandseigne et du chantier de Notre-Dame-du-Port),

Des nouvelles offres patrimoniales culturelles qui développent un tourisme de découverte, comme par exemple :

- les journées du patrimoine déclinées sur le Grand Clermont
- la participation de la ville de Clermont-Ferrand à la manifestation nationale « Vivre les villes » en mars 2007.

Des opportunités foncières en plein coeur du centre historique de Clermont

La firme Michelin envisage un projet de re-qualification des friches de Cataroux avec la réalisation d'un musée et la réhabilitation des anciennes pistes.

L'Etat, quant à lui, envisage la construction d'un nouvel établissement pénitentiaire dont le futur site d'accueil (entre 14 et 18 hectares sont nécessaires), actuellement non identifié, sur le Grand Clermont, doit être intégré aux réflexions du ScoT. Proche de l'agglomération bénéficiant des dessertes routières, et de transports en communs, cet établissement d'une capacité entre 450 et 600 places, pourraient, selon les options retenues, permettre les fermetures partielles ou totales des établissements du Puy de Dôme.

Ce projet de l'Etat libérera les 2 sites qu'occupent la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand et celle de Riom. La reconversion des emprises foncières ainsi libérées en centre ville constituent de réelles opportunités pour les collectivités en terme de requalification urbaine et de valorisation de l'image du Grand Clermont.

Il en est de même de la libération à l'horizon 2009 du site de l'hôtel Dieu en coeur de ville de Clermont-Ferrand. Sa reconversion représente pour la ville une opportunité de valorisation d'un patrimoine architectural remarquable sur un site privilégié en coeur d'agglomération.

L'occupation actuelle du site de Pélissier, propriété de l'Etat, pourrait également faire l'objet de réflexion de la collectivité, anticipant sur sa libération éventuelle à terme. La proximité du Nouvel Hôpital d'Estaing pourrait guider les réflexions sur les différents scénarios de reconversion possibles, parmi lesquels celui d'une reconversion sur le thème des activités spécialisées autour de la santé.

La mise en place de ZPPAUP

La création de ZPPAUP sur la commune de Billom et les études en voie d'achèvement sur les communes de Mozac, Pont du Château, Saint Saturnin, Royat démontrent l'amorce d'une prise en compte de la dimension patrimoniale et qualitative du cadre bâti sur certains territoires du Grand Clermont.

un patrimoine, vecteur d'attractivité

Recommandations

Qualité urbaine :

Changer l'image perçue du coeur d'agglomération, vecteur du rayonnement et de l'attractivité du Grand Clermont en accélérant la dynamique de mise en valeur et de préservation du patrimoine architectural et urbain.

Développer la valorisation du patrimoine par la mise en place de ZPPAUP sur les secteurs à enjeux et d'OPAH patrimoniales.

Encourager les architectures contemporaines qualitatives liant la mémoire et le projet.

S'appuyer sur le cadre bâti existant pour dépasser l'urbanisme fonctionnel des dernières décennies et tendre vers une nouvelle qualité urbaine, à l'instar des transformations récentes des espaces traversés par le tramway.

Economie et tourisme :

Valoriser le patrimoine thermal et l'architecture du XX^{ème} siècle pour conforter le développement de l'économie touristique.

Valoriser le patrimoine naturel et paysager (sites emblématiques du puy de Dôme, de Gergovie) sans oublier d'autres sites à inventorier, tel le site géologique de Gandaillat.

Soutenir la structuration de la filière Pierre de Volvic pour développer une activité économique prenant appui sur une richesse géologique locale.

Mettre en place à l'échelle du Grand Clermont, une politique de sensibilisation et de médiation culturelle par le biais des conventions Villes et Pays d'Art et d'Histoire.